



www.veytaux.ch  
greffe@veytaux.ch  
Tél. 021 966 05 55

# Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N°8/Décembre 2018

## BILLET DE LA SYNDIQUE

Voilà, la population s'est exprimée et sa majorité confie à la Municipalité la mission de contacter la Commune de Montreux dans le but de convenir d'une convention de fusion entre nos deux Communes. Mon premier sentiment est de dire que nous savons enfin ce que la population attend de nous, ce qui me permet de m'engager, avec mes collègues municipaux, à ouvrir ce dialogue. Beaucoup me demandent combien de temps il faudra. Je ne peux répondre en l'état; ce que je peux vous affirmer c'est que dans ces négociations, nous ferons entendre notre voix, votre voix, afin que notre entité soit respectée. Nous étudierons les possibilités qui nous seront offertes avec la volonté de toujours défendre les intérêts des Veytausiens, qu'ils soient Veytausiens par leur travail, par leur appartenance à une société locale, par leur statut d'enfant ou d'ainé,

ou de contribuable. L'aventure qui débute se promet intéressante et c'est pour ma part un vrai défi que de la mener à bien.

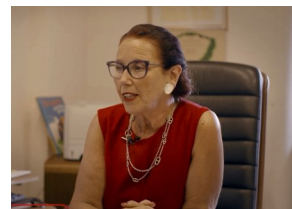
En cette fin d'année nous prendrons congé de notre collègue municipal Jean-Marc Emery. J'aimerais ici le remercier de ses 12 années passées au sein de notre collège. Nous avons pu bénéficier de ses compétences professionnelles et, après le départ du Municipal Guy Taroni qui a choisi de ne pas se représenter lors des dernières élections communales et qui, lui aussi, nous a gratifiés de ses compétences professionnelles, le collège municipal perd son « bureau technique interne ». Les dossiers de la police des constructions se complexifiant, le virage que se doit de prendre la Municipalité peut s'avérer délicat. Une élection complémentaire est agendée au 10 février; les candidatures des personnes motivées à

relever ce défi sont attendues au greffe jusqu'au 17 décembre à midi.

J'aimerais, chers habitants de Veytaux vous adresser, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour de belles Fêtes de fin d'année. Qu'elles soient sereines, et paisibles, que chacun puisse prendre le temps d'entourer et de se faire entourer par ses proches et que chacun arrive à en faire une priorité.

Je vous souhaite ensuite une très belle année 2019 et me réjouis de la vivre avec vous.

Christine Chevalley,  
Syndique



## DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 29 octobre 2018, le Conseil communal de Veytaux a adopté les préavis suivants :

- le préavis N° 11/2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'744'100.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais liés au réaménagement de la RC 780 en traversée de localité, et à la réhabilitation des collecteurs d'eaux claires;
- le préavis N° 12/2018 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2019.

Dans sa séance du 3 décembre 2018, le Conseil communal de Veytaux a adopté les préavis suivants :

- le préavis N° 13/2018 relatif au budget 2019 du Fonds culturel Riviera ;
- le préavis N° 14/2018 relatif au budget 2019 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL);
- le préavis N° 15/2018 relatif au budget communal 2019, tel que présenté par la Municipalité.

Les prochaines séances auront lieu à 20h00 dans la salle du Conseil communal, rue du They 1 :

- 11 février 2019
- 18 mars 2019
- 29 avril 2019
- 17 juin 2019
- 9 septembre 2019
- 28 octobre 2019
- 2 décembre 2019

Elles sont ouvertes au public.

## ACCUEIL DE DEUX NOUVEAUX APPRENTIS

*La Municipalité a engagé deux nouveaux apprentis, à savoir :*

- *M. Romain Bonjour (à gauche sur la photo) en tant qu'apprenti de commerce;*
- *M. Léo Favre en tant qu'apprenti forestier-bûcheron.*

*Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur nouvelle formation.*



## STATIONNEMENT A VEYTAUX : BILAN APRES 18 MOIS

En juin 2017, l'augmentation de l'offre en stationnement d'une douzaine de places supplémentaires testait le « marché du stationnement » dans le village afin de savoir si une telle mesure pouvait apporter une réponse satisfaisante aux difficultés rencontrées dans ce domaine sur certaines zones de la Commune.

Force est de constater qu'après une détente de quelques mois, les difficultés sont rapidement revenues. Plus notre Commune offrira des places gratuites de stationnement illimité, plus elle attirera les demandeurs externes (entreprises étrangères à la Commune, pendulaires, frontaliers, etc).

Il est donc nécessaire d'opter pour une solution définitivement à l'avantage de la population. Limiter le temps de stationnement en octroyant des dérogations aux Veytausiens.

Ainsi, dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019, sera présenté au Conseil communal un préavis allant dans ce sens. Cette solution devra donc prendre en compte les avantages pour la population et trouver un financement aux coûts que cela engendrera : mise en place d'un système de macarons, limitation simple ou payante, gestion des encaissements, contrôle du stationnement, etc.

Nous mettrons tout en œuvre pour favoriser la liberté et la flexibilité du parcage veytausien, de façon à faciliter l'accessibilité des zones d'habitation à la population.

## NOEL ENSEMBLE

**Jeudi 13 décembre 2018, dès 18h00, rue du They 1**

Pro Veytaux invite nos Aînés à partager un repas, avec animations.

**Lundi 24 décembre 2018, dès 18h, Etraz.**

Ne restez pas seul/e à Noël. La Paroisse de Montreux-Veytaux vous accueille avec grand plaisir pour une belle fête de Noël avec apéritif, repas de fête, animations, chants de Noël et surtout beaucoup de chaleur humaine. Entrée libre. Vous pouvez vous y rendre seul/e, entre amis ou en famille. Transport possible en réservant au 021 331 58 67. Inscription souhaitée au même numéro.



## MERCI

Il n'est pas courant pour moi de prendre congé d'un collègue municipal en cours de législature, c'est pourtant ce que **Monsieur Jean-Marc Emery** me contraint à faire.

Je souhaite ci-après évoquer les compétences qu'il a mises à la disposition de notre Autorité.

Il fut, par exemple, notre Monsieur déchets... la négociation pour la taxe et son introduction ne furent pas de tout repos. On ne modifie pas la pensée et les agissements de la population aussi facilement que cela...

Ses compétences techniques ainsi que professionnelles nous ont permis de fonctionner sans faire appel à un bureau technique spécifique. Elles ont aussi été mises en valeur au travers de l'élaboration de notre PGA, et sa vision communale, ligne essentielle pour le futur urbanistique de notre commune et son développement. Et puis, il y a eu les réfections des salles de classe, le remplacement du chauffage du collège ainsi que des



fenêtres, la rénovation de la salle du Conseil communal avec le remplacement du mobilier, de la salle de gym bien plus belle qu'avant qui nous permet de nouvelles utilisations et une belle mise en valeur, des abris PC, l'entretien au fil des années de l'auberge de Sonchaux, des nombreux refuges communaux dispersés sur tout le territoire communal, jusqu'au Chalet des Chasseurs dont nous sommes particulièrement fiers, en passant par les toilettes de Plan la Goille... sacré épisode, de la morgue, du local ou plutôt des locaux de la voirie, du columbarium, tous ces bâtiments communaux sur lesquels il a mis sa patte et où ses compétences professionnelles nous ont été d'une utilité remarquable.

Il y a aussi le futur, ce bâtiment intergénérationnel qui nous occupe beaucoup ces derniers temps et pour lequel ses contacts ajoutés aux miens nous permettent à ce jour

d'envisager un bel avenir. Relevons encore le réaménagement de la RC 780 et le projet muséal du Fort de Chillon, dont, comme j'ai pu le relever lors du dernier conseil, les actes sont signés et ce projet va se concrétiser, je l'espère très prochainement.

À côté de cela, il y a eu tous les dossiers de police de construction pour lesquels il n'a pas compté ses heures, et ses réflexes professionnels nous ont certainement évité des frais de procédure, même si sur ce point il y a aussi eu des tensions et des regrets, le trou au bord du lac est toujours là et c'est vrai qu'il me fait mal aux yeux, avant peut-être de me faire mal au porte-monnaie....

Tout cela en 12 ans et demi.

Il est des mots qui devraient dans notre quotidien avoir encore de la valeur, j'aimerais juste en écrire un ici, sans arrière pensée, sans amertume, juste **MERCI**.

Christine Chevalley

## FETE DES VIGNERONS DU 18 JUILLET AU 11 AOUT 2019

### Journée du District Riviera - Pays-d'Enhaut du 8 août 2019

En plus des spectacles diurnes ou nocturnes et des traditionnels cortèges, les « Journées Cantonales » feront leur apparition, sous une forme et une ampleur qui restent à préciser, mais durant lesquelles chaque canton aura l'occasion d'être représenté par une délégation culturelle, populaire et festive.

Après la Journée de la Confédération du jeudi 1<sup>er</sup> août, le **jeudi 8 août** sera placé sous le signe du District de la Riviera - Pays-d'Enhaut. Une forte « ambassade », composée des élus de 13 communes, des sociétés locales, d'artistes et d'artisans, aura à cœur, dans le cadre de la ville en fête, d'occuper les espaces scéniques

mis à disposition afin de donner une image dynamique et souriante de ses divers terroirs et traditions.



## Fête des 20 Vignerons 19

La Municipalité souhaite pouvoir contribuer efficacement à la constitution de cette délégation. Elle lance par conséquent un appel aux groupes, sociétés, artisans, artistes locaux qui seraient prêts à participer activement au succès de cette journée à prendre contact rapidement avec l'Administration communale qui recueillera les renseignements utiles à transmettre à la coordinatrice responsable de la finalisation de cette journée.

## TOUS A SKI

**Un événement de promotion du ski/snowboard aux Rochers-de-Naye le 5 janvier 2019**

L'Ecole Suisse de Ski de Montreux Riviera offrira des cours de ski / snowboard à la population de la région et d'ailleurs. Dans une ambiance festive, cette journée lancera la saison de ski sur les Rochers de Naye.

Renseignements et inscriptions :  
www.ecoleskimontreux.ch

## PRO VEYTAUX : RECHERCHE D'UN FRIGO

Notre société de développement « Pro Veytaux » recherche pour ses manifestations un frigo d'une contenance d'environ 300 l., avec une partie « congélation ».

Si votre appareil est encore en bon état de fonctionnement et que vous ne l'utilisez plus, merci de vous adresser à l'administration communale qui se chargera de le récupérer.

## OFFREZ VOS JOUETS AUX ENFANTS DEFAVORISES

En offrant à Solidarité Jouets ceux que vos enfants n'utilisent plus, vous réalisez une opération triplement utile. Tout d'abord, en donnant du travail à des personnes en voie de réinsertion, employées par cette institution. Ensuite, en permettant à des enfants issus de familles défavorisées de recevoir des jouets remis à neuf.

Enfin, en évitant le gaspillage de biens pouvant encore servir.

*Solidarité Jouets  
Lausanne 021 315 80 80*

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **13 décembre 2018 dès 18h00** Noël de Pro Veytaux  
Rue du They 1
- **24 décembre 2018 à 17h00** Culte de Noël  
Chapelle de Veytaux
- **2 février 2019 dès 18h00** Chandeleur  
Caveau de Pro Veytaux
- **11 avril 2019 à 20h00** AG de Pro Veytaux  
Rue du They 1
- **11 mai 2019 dès 9h00** Marché aux fleurs  
Place du Village
- **20 juin 2019** Sortie des Aînés
- **7 septembre 2019 dès 16h00** Mini Beer Festival  
Rue du They 1

## JUBILES

La Municipalité présente ses meilleurs vœux de santé et toutes ses félicitations à :

**Son Excellence Monsieur Ardeshir Zahedi,**  
qui a fêté ses 90 ans le 16 octobre 2018

**Madame Solange Cuénod,**  
qui a fêté ses 90 ans le 10 novembre 2018.



## MERITES DE L'ECONOMIE RIVIERA-LAUAUX

**La Fondation du Château de Chillon** a remporté le prix de la catégorie « Rayonnement », dans le cadre de la première édition des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux en 2018.

La Municipalité tient à adresser aux membres de la Fondation, à la Direction ainsi qu'à tous les collaborateurs ses sincères félicitations pour cette magnifique reconnaissance du travail accompli afin de faire de ce monument national un véritable ambassadeur de la région, contribuant ainsi au rayonnement de la Riviera dans le monde entier.

## ADMINISTRATION COMMUNALE ET AGENCE POSTALE DE VEYTAUX

### Horaire pendant les Fêtes :

24 décembre 2018:	fermeture à 12h00
26 décembre 2018 :	fermé
27, 28 et 31 décembre 2018	seule l'agence postale sera ouverte de 9h00 à 11h00
3 janvier 2018 :	horaire habituel dès 8h00

\*\*\*\*\*



*La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent une belle Fête de Noël et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'An Nouveau.*